



Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale de notre association se tiendra le

**Dimanche, 25 février 2018, à 11 heures
dans l'infirmierie du refuge**

Nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :
Rapports moral et financier
Questions diverses

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 10 des statuts de notre association, les délibérations se font à la majorité simple des membres présents (ou représentés) et à jour de leur cotisation.

Merci de nous confirmer par mail ou sur la liste au bureau du refuge si vous comptez assister à l'AG.

Dans l'éventualité où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, vous trouverez au bureau (ou sur Internet) un formulaire de vote par procuration qui vous permet d'être représenté par le membre de SCP de votre choix.